

Morvan Associations

Rubrique coordonnée par Rémi BRELIER

Association Chanson Appart'

En septembre 2000, l'association Chanson Appart' voyait le jour au Creusot sous l'impulsion d'un groupe de passionnés. Cette association régie par la loi de 1901 a pour but de promouvoir une chanson de qualité en invitant des artistes régionaux évoluant hors des sentiers battus, dans le cadre de petites salles.

Le nom de Chanson Appart' connote parfaitement le caractère intimiste, convivial et hospitalier de l'entreprise. A chacun de ses trois ou quatre spectacles annuels, l'association rassemble une soixantaine de mélomanes amoureux des mots, toujours comblés par un programme exigeant.

L'accent est mis sur les groupes ou artistes qui rendent hommage aux grands noms de la chanson française à travers des reprises originales et personnelles. Les textes de Brassens, Brel, Ferré, Vian, Piaf, et consorts sont souvent à l'honneur.

On a pu les déguster, servis avec brio par des talents locaux tels Emilio Armilles, Les Croque-Notes, Titi et Gros Minet, Pep'y sol ou Rue Diderot.

Mais les créateurs ont aussi leur place, avec les apparitions remarquées de Frédéric Bobin, l'un des plus grands espoirs régionaux en matière de chanson à texte.

Enfin, Chanson Appart' n'oublie pas la musique classique et traditionnelle : aussi a-t-on pu applaudir Salvatore Greco et le groupe Arpège.

Toutes les soirées de Chanson Appart' se déroulent à l'auditorium de "l'Escale" du Creusot, qui peut accueillir une centaine de spectateurs.

Notons que chaque spectacle se termine autour du verre de l'amitié offert gracieusement par les membres de l'association. Un moment privilégié où le public peut rencontrer les artistes.

Enfin, pour fidéliser ses amateurs, Chanson Appart' propose un système d'adhésion donnant droit à une réduction sur chaque concert de la saison.

Renseignements : 03 85 56 25 95 ou 03 85 78 78 69



Donnez-lui la main

Une Château-Chinoise de quatorze ans atteinte de l'épidermolyse bulleuse, maladie génétique héréditaire et non contagieuse, a besoin de vous tous pour subir une greffe d'intégration (de la peau). 2744 euros (18000 F) sont nécessaires pour financer les deux opérations, main droite et main gauche.

" Nous n'avons pas les moyens de payer cette opération pour notre enfant, même si ce n'est pas facile, nous vous demandons un petit geste, merci d'avance. "

Adressez vos dons à l'Association :

" **Aidons les Enfants Malades** "

Hameau des Disants

58120 Château-Chinon-Campagne

Tél : 03 86 85 21 73

Un reçu fiscal vous sera remis pour la déduction de vos impôts.